

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT BILAN DE COMPÉTENCES

OBJECTIFS :

A l'issue de l'accompagnement, vous serez capable de :

- Mettre en évidence les compétences professionnelles et personnelles
- Analyser ses motivations et aspirations
- Fixer ses priorités professionnelles
- Définir un projet professionnel et éventuellement un projet de formation
- Confronter ses choix d'évolution notamment au regard du marché de l'emploi

DURÉE : 18 heures (12h d'échange avec le conseiller en 6 rdv de 2h et 6h de travail personnel)

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

Nous nous engageons à proposer un premier entretien d'accueil (gratuit et sans engagement) au plus tard dans les 10 jours suivant le premier contact téléphonique.

Nous travaillons de manière dématérialisée via une visio (Microsoft Teams, Zoom, Google Meet) ou en présentiel à votre domicile.

ACCESSIBILITÉ :

Si vous avez des besoins spécifiques en matière de handicap, nous vous invitons à nous contacter directement à l'adresse email suivante : contact@adelstar.fr, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Support réflexif
- Outils d'orientation
- Document de synthèse
- Enquête métier

MODALITES D'EVALUATION :

- Attestation de présence
- Test Evaluation de la satisfaction (à chaud puis à froid)

ENGAGEMENT ET CONFIDENTIALITÉ

Les informations demandées au bénéficiaire du bilan doivent présenter un lien direct et nécessaire avec son objet. Le bénéficiaire est tenu d'y répondre de bonne foi. Il est seul destinataire des résultats détaillés et d'un document de synthèse qui ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Les personnes chargées de réaliser et de détenir les bilans sont soumises aux dispositions des articles 226-13 et 226-14 du code pénal en ce qui concerne les informations qu'elles détiennent à ce titre.

SUIVI DE L'EXÉCUTION :

Les supports pédagogiques seront transmis par email.

TARIFS :

2280€ TTC

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

1 – UNE PHASE PRELIMINAIRE PAR VISIO (ENVIRON 1h) :

- De confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche
- De définir et d'analyser la nature de ses besoins
- De l'informer des conditions de déroulement du bilan ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre
- De définir le planning prévisionnel des séances

✓ Nous vous recevrons par visio ou en présentiel dans le cadre d'un rendez-vous d'information, de manière gratuite et sans engagement.

2 – UNE PHASE D'INVESTIGATION (12H AU TOTAL) :

- D'analyser ses sources de motivation et d'envie et de mieux comprendre son fonctionnement
- D'identifier ses compétences, aptitudes et intérêts professionnels et personnels
- D'élaborer un projet et déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle via des recherches documentaires et des enquêtes terrain
- Travailler et peaufiner le Curriculum Vitae (CV)
- Initiation à l'entretien d'embauche pour expliquer votre reconversion professionnelle

✓ Cette phase d'investigation va se découper en 5 entretiens de 2 heures et sera organisée en fonction de vos disponibilités.

3 – UNE PHASE DE CONCLUSIONS (2H) :

- De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
- De recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation
- De prévoir les étapes restantes que le bénéficiaire doit réaliser pour finaliser son projet
- De la remise d'un document de synthèse

✓ Un entretien de suivi à 6 mois sera programmé à l'issue de cet entretien

